

Émission 1191 - ZACHARIE 3:1 - 3:4

Chapitre 3

Introduction

Le matin quand je me lève, je crois savoir à peu près comment ma journée va se passer, mais rien n'est moins sûr parce que je ne suis pas à l'abri d'un contretemps ou même d'un pépin. Par contre, quand je vais au lit, je suis quasi certain qu'il ne m'arrivera pas de grosses surprises, encore que là non plus, ce n'est pas garanti.

Preuve en est ce qui est arrivé à Zacharie. Un soir, il est allé se coucher avec l'intention de bien dormir quand subitement, il est entré dans un état second, dans une transe extatique et a reçu une série de huit visions. Lui, il n'a pas bougé de la nuit ; par contre, ce qu'il voyait se déroulait dans des endroits différents. Les deux premières visions ont eu lieu dans une vallée hors de Jérusalem (Zacharie 1.7-2.4), la troisième à l'intérieur de la ville sainte (Zacharie 2.2.5-17), tandis que les quatrième et cinquième visions vont se dérouler dans les cours extérieures du Temple (chap. 3-4).

Les trois premières visions décrivent symboliquement la délivrance d'Israël de ce qui l'emprisonne extérieurement, c'est-à-dire de ses ennemis, puis le retour des Juifs de captivité, l'expansion de Jérusalem et la prospérité du pays.

La quatrième vision qui est décrite au chapitre trois, montre la délivrance d'Israël, à la fois du peuple et de ses prêtres, de ce qui l'emprisonne intérieurement, de ses péchés. Ici, et contrairement aux trois premières visions, Zacharie n'a pas besoin de poser de questions à l'ange-interprète ni de lui demander des explications parce qu'il connaît tout de suite l'identité des différents acteurs mis en présence ainsi que la signification de leurs actions.

Le chapitre trois a deux parties. La première contient la vision proprement dite (Zacharie 3.1-5) et la seconde, une déclaration de l'ange de l'Éternel au grand-prêtre Josué (Zacharie 3.6-10).

Verset 1

Je commence maintenant à le lire.

Puis il (l'Éternel) me fit voir Josué, le grand-prêtre, qui se tenait debout devant l'ange de l'Éternel. Et l'Accusateur se tenait à sa droite pour l'accuser (Zacharie 3.1).

Le premier personnage identifié est Josué. Il est rentré au pays d'Israël avec Zorobabel et le premier convoi d'Israélites, et est devenu grand-prêtre de droit héréditaire après la mort de son père (à Babylone). Le livre apocryphe de l'Ecclésiastique lui rend hommage pour sa participation à la restauration du Temple après l'exil (Ecclésiastique 49.12).

Dans la vision, Josué est debout revêtu de ses vêtements ecclésiastiques. Il représente l'ensemble du peuple revenu de l'exil babylonien, Lévite et prêtres compris.

Il ne faut pas le confondre avec l'homme qui, après avoir été l'aide de camp de Moïse, a dirigé la conquête du pays de Canaan. Josué signifie *Yaweh sauve*, en grec *Iésou*, et en français Jésus. Quand l'Ange est venu annoncer à Marie qu'elle serait enceinte, il lui a dit :

Tu l'appelleras Jésus. C'est lui, en effet, qui sauvera son peuple de ses péchés (Matthieu 1.21).

Le nom Josué est tout à fait approprié pour ce grand-prêtre qui préfigure Jésus-Christ.

Dans la vision, à côté de Josué, on a l'Ange de l'Éternel qui est déjà apparu précédemment (Zacharie 1.11-13). Ce personnage possède les mêmes attributs que l'Éternel et en même temps il est son représentant. Il s'agit en réalité de la seconde personne de la Trinité et donc d'une préincarnation de Jésus-Christ.

En troisième lieu figure dans ce tableau un personnage sinistre appelé en hébreu « le Satan ». Ce mot était d'abord un nom commun signifiant *l'accusateur* (Job 1.6-12), puis il est devenu un nom propre pour Satan qui est appelé *l'Accusateur de nos frères* dans le livre de l'Apocalypse (Apocalypse 12.10). Le nom Satan est dérivé d'un verbe qui signifie attaquer, s'opposer à quelqu'un.

Les Écritures enseignent qu'il y a non seulement des êtres d'une nature supérieure à l'homme, mais qu'entre eux il existe des rapports de soumission ; certains sont subordonnés à d'autres. Ceux qui parmi les anges occupent le plus haut rang sont appelés archanges. À un moment donné, tous ces êtres célestes ont été confrontés à un choix : continuer à obéir à Dieu ou bien se rebeller contre son autorité. Comment des anges sont-ils devenus des mauvais esprits ? Ont-ils convoité ou volé quelque chose ? Non. Le livre d'Ésaïe nous explique que c'est l'orgueil qui a causé la chute de Lucifer. Je lis le passage :

Comment es-tu tombé du ciel, astre brillant, fils de l'aurore ? Toi qui terrassais les nations, comment est-il possible que tu aies été abattu à terre ? Tu disais en ton cœur : « Je monterai au ciel, j'élèverai mon trône bien au-dessus des étoiles divines. Je siégerai en roi sur la montagne de l'assemblée des dieux, aux confins du septentrion. Je monterai au sommet des nuages, je serai semblable au Très-Haut » (Ésaïe 14.12-14).

Même si aucun texte ne le précise, tout porte à penser que c'est ce même péché d'orgueil qui a transformé des êtres célestes en démons.

Le monde des esprits est donc divisé en deux camps opposés ; dans l'un sont les anges qui ont décidé de servir leur Créateur, et dans l'autre ceux qui ont choisi de se rebeller contre lui. Des deux côtés il y a des chefs exerçant un pouvoir plus ou moins étendu sur les anges qui se sont rattachés à eux. Satan est le plus élevé des esprits opposés à Dieu et à son peuple. Jésus a reconnu son grand pouvoir non seulement sur les anges déchus, mais encore sur terre, en l'appelant *le Prince de ce monde* (Jean 12.31 ; 16.11 ; SER).

Dans cette quatrième vision de Zacharie, Satan vient jouer les trouble-fête. Alors que Josué remplissait son rôle d'intercesseur pour le peuple, le diable arrive et se place à la droite de l'accusé selon le protocole judiciaire sous l'Ancien Testament (Psaumes 109.6). S'il endosse le rôle de procureur en osant accuser ainsi devant Dieu, le grand-prêtre personnellement, et avec lui tout le peuple, c'est qu'il a des arguments solides. Et en effet, Satan pouvait faire valoir la culpabilité d'Israël qui l'avait conduit à l'exil, la lenteur et le manque

d'enthousiasme des colons juifs à rebâtir le Temple, et leur froideur spirituelle depuis leur retour au pays.

Soit dit en passant, que Satan ne manque pas non plus d'arguments à faire valoir devant Dieu contre chacun d'entre nous. Pour cette raison, l'apôtre Jean écrit :

Nous avons un Défenseur auprès du Père : Jésus-Christ le juste (1Jean 2.1).

Parce que les Juifs sont le peuple choisi et aimé de l'Éternel, Satan a une haine particulière contre eux, qui s'est manifestée au travers des siècles, par un antisémitisme profond et perpétuel de la part de presque toutes les nations. Derrière l'ostracisme des Juifs du Moyen Âge, les pogroms d'Europe de l'Est ou le nazisme, on peut distinguer la face cachée et le sourire cruel de Satan.

Il faut aussi remarquer que dans la vision, Zacharie a vu Josué et il a vu Satan. Ce dernier peut être vu, ce qui veut dire qu'il est une personne réelle et non pas une idée ou une force impersonnelle.

La suite du texte montre que des anges sont également présents dans cette vision et ils exécuteront les ordres de l'Ange de l'Éternel et de Zacharie (Zacharie 3.5).

Finalement, nous avons aussi dans cette vision le prophète lui-même, qui est plus qu'un simple spectateur puisqu'il va prendre une part active au déroulement des événements.

Le texte dit que *Josué, le grand-prêtre, se tenait debout* . Cette phrase est utilisée dans le sens du serviteur au service de son maître (Genèse 41.46), du plaignant ou de l'accusé qui comparaît devant le juge (Nombres 27.2 ; 35.12) et aussi du prêtre ou lévite qui exerce ses fonctions officielles. Sous la loi, le grand-prêtre *se tenait devant Dieu* au nom de et à la place du peuple d'Israël (Deutéronome 10.8 ; 2Chroniques 29.11).

Verset 2

Je continue le texte.

L'Éternel dit à l'Accusateur : – Que l'Éternel te réduise au silence, Accusateur ! Oui, que l'Éternel te réduise au silence, lui qui a choisi Jérusalem ! Celui-ci n'est-il pas un tison arraché au feu ? (Zacharie 3.2).

À la place de l'Éternel, l'ancienne version syriaque dit : *L'Ange de l'Éternel dit à l'Accusateur* . Puisque cette personne s'adresse à l'Éternel, on peut considérer que c'est l'Ange de l'Éternel et qu'il est appelé Éternel. Ça prête à confusion parce que comme dans bien d'autres passages de l'Ancien Testament, l'Ange de l'Éternel à la fois se distingue de l'Éternel et se confond avec lui, ce qui apparaît clairement quand il parle pour Dieu à la première personne.

Comme je l'ai déjà dit, l'accusation de Satan contre Josué est fondée mais elle est rejetée sur la base du choix souverain par l'Éternel, de Jérusalem (Zacharie 1.17 ; 2.16), et d'Israël comme son peuple. Moïse a dit aux Israélites :

Si l'Éternel s'est attaché à vous et vous a choisis, ce n'est nullement parce que vous êtes plus nombreux que les autres peuples. En fait, vous êtes le moindre de tous. Mais c'est parce que l'Éternel vous aime et parce qu'il veut accomplir ce qu'il a promis par serment à vos ancêtres, c'est pour cela qu'il vous a arrachés avec puissance au pouvoir du pharaon, roi d'Égypte, et qu'il vous a libérés de l'esclavage (Deutéronome 7.7-8).

Et l'apôtre Paul écrit :

Non, Dieu n'a pas rejeté son peuple qu'il s'est choisi d'avance (Romains 11.2).

Car les dons et l'appel de Dieu sont irrévocables (Romains 11.29).

Celui -ci n'est-il pas un tison arraché au feu ? est une expression proverbiale. Israël a déjà été puni par de sévères défaites militaires, par la captivité babylonienne, la destruction de Jérusalem et toutes les villes principales. Son pays a été ravagé puis occupé par des étrangers. Tous ces malheurs ont presque réussi à rayer la nation de la carte géopolitique du monde et à exterminer le peuple choisi.

Mais dans sa miséricorde et en accord avec les promesses faites aux ancêtres Abraham, Isaac, Jacob et au roi David, l'Éternel a ramené un premier contingent de Juifs dans le pays promis. Par conséquent, Israël ne sera pas à nouveau jeté dans le creuset du jugement et la plaidoirie de l'Accusateur est sans mérite devant l'Éternel.

John Wesley, le fondateur des Églises méthodistes, disait de lui-même qu'il était *un tison arraché au feu* . Il est probable que de nombreux croyants se considèrent aussi de cette façon, parce que quand ils regardent autour d'eux, ils constatent qu'il y a vraiment très peu de gens qui ont placé leur confiance en Jésus-Christ pour leur salut. Alors, ils se disent qu'eux-mêmes ont eu foi en lui par chance, à cause de circonstances fortuites. Mais avec Dieu, le hasard et les coïncidences n'existent pas ; tous les croyants ont été délibérément choisis par Dieu pour être sauvés.

Verset 3

Je continue le texte.

Or, Josué était couvert d'habits très sales et il se tenait devant l'ange (Zacharie 3.3).

Chaque fois que le grand-prêtre officiait devant l'Éternel, il devait porter des habits sacrés très élaborés. Je lis un passage :

Il se revêtira d'une tunique sainte en lin, il mettra des caleçons de lin, se ceindra d'une écharpe de lin et se coiffera d'un turban de lin. Il mettra ces vêtements sacrés après s'être lavé le corps dans l'eau (Lévitique 16.4 ; comparez Exode 28).

Oui, mais dans la vision, le grand-prêtre porte des vêtements particulièrement sales ; littéralement le texte hébreu dit qu'il est couvert d'ordures. Non seulement son aspect est épouvantable, mais il sent mauvais. Cette violation flagrante des exigences divines demande la peine de mort et c'est ce que fait valoir l'Accusateur contre Josué.

En tant qu'individu, le grand-prêtre n'est évidemment pas parfait ; c'est un pécheur comme vous et moi et il a des fautes à se reprocher comme sa façon d'élever ses fils par exemple, parce que ceux-ci sont montrés du doigt dans le livre d'Esdras. Je lis le passage :

Voici quels étaient les prêtres qui avaient épousé des femmes étrangères : Parmi les descendants de Josué [...] : Maaséya, Éliézer, Yarib et Guedalia (Esdras 10.18).

Les prêtres qui représentaient la crème de la nation devaient donner l'exemple au peuple, mais au lieu de mener une vie irréprochable, ils avaient dégénéré.

Non seulement en tant qu'individu, Josué est fautif, mais en tant que grand-prêtre il représente et personnifie tout Israël. En effet, dans ses fonctions sacrées, il intercède pour la nation, il porte le poids de sa culpabilité et entre dans le Lieu très saint une fois l'an au Yom Kippour. Dans la vision, son costume de cérémonie souillé symbolise l'état moral et spirituel de la nation d'Israël devant l'Éternel.

Quand Zacharie a eu cette vision, le Temple n'était pas reconstruit et donc l'ensemble complexe et contraignant du système lévitique ne fonctionnait pas. Cependant, l'autel des holocaustes qui se trouvait à l'extérieur du Temple était utilisé par les Juifs. Mais comme le montre cette vision, les sacrifices offerts n'accomplissaient pas leur rôle parce que le peuple respectait un rite par nécessité mais leur cœur n'y participait pas. Et de toute façon, aucun animal égorgé devant l'Éternel n'a jamais ôté une seule faute ; tout au plus, le sang versé des animaux égorgés couvrait les péchés, mais sans jamais les expier.

Dans cette vision, Josué est une image annonciatrice de l'œuvre de Jésus-Christ qui par son sacrifice a effacé à tout jamais toutes les fautes de tous ceux qui placent en lui leur confiance. Lui sans péché, il a porté nos péchés. L'apôtre Paul écrit :

Celui qui était innocent de tout péché, Dieu l'a condamné comme un pécheur à notre place pour que, dans l'union avec le Christ, nous soyons justes aux yeux de Dieu (2Corinthiens 5.21).

Josué est couvert d'immondices qui symbolisent les fautes du peuple de Dieu, *et il se tenait devant l'ange*, dit le texte. Le grand-prêtre reconnaît sa culpabilité et celle de son peuple et reste bouche cousue parce qu'il n'a rien à dire pour sa défense ; il ne peut qu'implorer la miséricorde divine. Josué est dans la même situation que la femme adultère prise sur le fait dans l'histoire que nous raconte l'apôtre Jean (Jean 8). Mise au banc des accusés par les chefs religieux, elle n'a pas essayé de se justifier car elle n'avait rien à dire.

Dans les visions précédentes, le plan de Dieu pour Israël a été révélé dans toute sa splendeur. L'Éternel va juger tous ses ennemis et restaurer son pays. Il va choisir à nouveau Jérusalem pour y habiter et comblera son peuple de bienfaits. Mais Dieu ne peut tenir ces promesses que si les Israélites sont purs à ses yeux. Alors comment le Dieu trois fois saint peut-il accorder toutes ces bénédictions à un peuple couvert de péchés comme le témoigne les habits souillés de Josué ? Comment réconcilier la grâce de Dieu avec sa justice ?

Verset 4

Je continue le texte.

L'ange s'adressa à ceux qui se tenaient devant lui et leur ordonna : – Ôtez-lui ses vêtements sales ! Et il ajouta à l'adresse de Josué : – Regarde, j'ai enlevé le poids de la faute que tu portais et l'on te revêtira d'habits de fête (Zacharie 3.4).

Le mot pour « habits de fête » signifie *habits qu'on ôte*, c'est-à-dire des vêtements qu'on ne porte qu'à titre exceptionnel et qu'on remet au placard une fois l'occasion passée.

Devant les anges à son service, l'Ange de l'Éternel répond à la supplication silencieuse de Josué en prenant sa défense contre Satan comme Jésus a pris la défense de la femme adultère contre les chefs religieux. Dans son état présent, Josué ne peut pas se tenir devant Dieu et donne libre cours aux accusations de Satan. Alors le premier acte de grâce divine est d'enlever ses vêtements souillés ; c'est le pardon qui est accordé au coupable. Le second acte de grâce est de revêtir le grand-prêtre d'habits de fête qui représentent l'état de justice qui lui est accordé.

Cette quatrième vision est une image très parlante de l'état des croyants sous la nouvelle alliance. L'apôtre Paul écrit :

Dieu déclare les hommes justes par leur foi en Jésus-Christ, et cela s'applique à tous ceux qui croient, car il n'y a pas de différence entre les hommes. Tous ont péché, en effet, et sont privés de la glorieuse présence de Dieu, et ils sont déclarés justes par sa grâce ; c'est un don que Dieu leur fait par le moyen de la délivrance apportée par Jésus-Christ (Romains 3.22-24).

Parce que Jésus est mort sur la croix, tout être humain peut venir à Dieu tel qu'il est, revêtu d'habits couverts d'immondices. Mais par grâce, Dieu ôte nos vêtements puants et nous revêt d'habits de noce qui symbolisent la justice de Jésus-Christ. Ainsi vêtu, Satan ne peut plus rien me reprocher. L'apôtre Paul écrit :

Si Dieu est pour nous, qui se lèvera contre nous ? Qui accusera encore les élus de Dieu ? Dieu lui-même les déclare justes. Qui les condamnera ? Le Christ est mort, bien plus : il est ressuscité ! Il est à la droite de Dieu et il intercède pour nous (Romains 8.31, 33-34).